

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22133910

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

31-10-2022

**Greffes
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAL**

N° d'entreprise : **0884 735 911**

Nom

(en entier) : **ORTHOBANE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Boulevard H. Rousseau 8, 7800 Ath**

Objet de l'acte : EXTRAIT AG - Démission et décharge

L'assemblée générale extraordinaire du 10/10/22 acte la démission de Madame LELONG BLANDINE en qualité d'administrateur à dater du 1^{er} septembre 2022 et à l'unanimité lui donne décharge de sa gestion.

L'assemblée générale extraordinaire confirme le maintien en qualité d'administrateur de François GRISLAIN qui sera à l'avenir le seul et unique administrateur de la société.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).